

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;
VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°215/PR du 16 mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le Décret N°358/PR/MTP du 17 Octobre 1967, portant création, organisation et attributions de la Direction de l'Hydraulique ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

Sur la proposition du Ministre des Travaux Publics ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

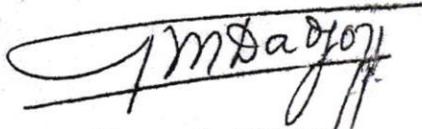
Article 1er - Mr Emile Louis Jean-Baptiste PARAÏSO, Ingénieur Principal des Travaux Publics, est nommé Directeur de l'Hydraulique.

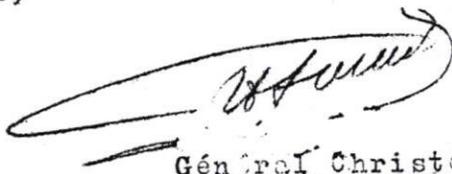
Article 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Octobre 1967

Le Président de la République,

Le Ministre des Travaux Publics,


Marcel DADJO



Général Christophe SOGLO

Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,


Bertin BORNA

Ampliations :

PR 4 - MTP 4 - Dtion.Hyd.2
CS 6 - Ministères 10 - SGG 4
IAA 1 - DGAJL 2 - Gde.Chanc.1
DB-CF-DC-Solde-DI 5 - Trésor 4
Intéressé 1 - DTP 2 - DP 4 -
JORD 1.